

Malgré « le plaisir » d'assister à cette journée, le préfet de Corse, Franck Robine, a également fait part d'un sentiment de crainte. « Cette année, il y a un véritable danger, notamment à cause du réchauffement climatique », avoue le représentant de l'État au moment de présenter le dispositif de lutte contre les incendies en Corse-du-Sud.

Avant même de déployer les moyens, il salue l'engagement du

colonel Bruno Maestracci, directeur du service d'incendie et de secours de Corse-du-Sud, qui vivait sans doute hier, « sa dernière campagne feux de forêt puisqu'il quitte la Corse pour la Seine-et-Marne ».

« Solutions alternatives »

Il revient sur les moyens aériens, véritable point noir de la lutte contre les feux de forêt cette année. Le retrait des Tracker de la flotte nationale représente une perte pour l'île puisque deux de ces avions étaient positionnés durant tout l'été en Haute-Corse.

Mais le préfet se veut rassurant concernant l'armement aérien. « Il faudra quelques années pour pallier l'absence de ces Tracker. Néanmoins, des solutions alternatives ont été trouvées. Il y a, comme chaque année, deux Canadair à Ajaccio, ils sont en place depuis le 1^{er} juillet. Un Beech sera également positionné dans la cité impériale afin de renforcer la surveillance et la coordination. Un hélicoptère bombardier d'eau (HBE) lourd sera également positionné à Corte. Par ailleurs, les Sis 2A et 2B disposent chacun d'un HBE. Aussi, l'un des Dash basés à Nîmes pour-



Le préfet de Corse se veut rassurant concernant l'armement aérien. « Il faudra quelques années pour pallier l'absence de ces Tracker. Néanmoins, des solutions alternatives ont été trouvées. »

ra intervenir. Il est d'ailleurs prévu, pour les jours où le risque est sérieux, qu'un Dash vole au-dessus du sol corse dès l'aube », assure le préfet de Corse.

Au regard de la fin annoncée des Tracker, le Sis 2A avait anticipé la saison feux de forêt et demandé qu'un second HBE soit affrété dans l'île afin d'être positionné à Porto-Vecchio. La Collectivité de Corse, qui finance ce projet, doit se prononcer prochainement. Pierre Poli, président du Sis 2A et élu territorial, président du groupe PNC, assure que les

discussions sont en cours. Jean Bianucci, conseiller exécutif Femu a Corsica à l'Assemblée de Corse, présent hier, milite également pour le positionnement de cet hélicoptère.

« Maillage indispensable »

Franck Robine a également tenu à remercier « les bénévoles » qui participent à la lutte contre les incendies. « Ils permettent un maillage indispensable », vante-t-il. Les employés de La Poste, la Fédération de la chasse de Corse-du-Sud ou encore les Chemins de fer de la Corse participent également à cette lutte incendie. « Chaque année, nous organisons avec ces précieux partenaires une journée d'information », souligne-t-on du côté du Sis.

L'importance du débroussaillage, de la responsabilité des propriétaires, est également rappelée. Des formations militaires de Sécurité civile renforcent aussi les moyens terrestres, comme chaque année. Le préfet de Corse insiste donc sur un chiffre, calculé par le colonel Maestracci : « Cette année, il y aura 267 000 litres d'eau disponibles pour les interventions contre 263 500 litres l'année dernière ».

JEANNE-F. COLONNA

Bilan de la saison 2019

Entre le 1^{er} juillet et le mois de septembre 2019, les secours incendie ont recensé 71 feux déclarés pour une superficie totale de 17,6 hectares. Les conditions météorologiques ont été jugées assez favorables puisque même si la saison a été particulièrement chaude, elle a été peu ventée et arrosée. Les secours ont tout de même dû gérer deux interventions majeures, hors saison, ayant conduit à l'expérimentation d'une procédure de veille hivernale. Pour rappel, au mois de février, le feu de Sampolo a détruit 28 hectares alors que celui de Tolla a parcouru 85 hectares. La cellule technique d'investigation sur les incendies de forêt a été mobilisée à six reprises et les secours ont noté une recrudescence d'écobuages au mois de septembre malgré l'interdiction d'emploi du feu en vigueur.

J.-F. C.

Les moyens aériens et terrestres

Les moyens aériens : deux Canadair à Ajaccio ; un Beech pour renforcer la surveillance et la coordination basée à Ajaccio ; un hélicoptère bombardier d'eau lourd sera positionné à Corte. En plus de ces moyens, les deux services d'incendie et de secours (Sis) disposent chacun d'un hélicoptère bombardier d'eau (HBE). Le Sis 2A a également enclenché des démarches pour affréter un second HBE afin de le positionner à Porto-Vecchio. Cette demande doit être validée par la Collectivité de Corse.

La préfecture précise également qu'en période de niveau 1, le département de Corse-du-Sud dispose de 479 hommes par jour et de 75 moyens de lutte. Au niveau 2, les effectifs montent à 519 hommes par jour et les moyens passent à 85.

J.-F. C.